

Etaient présents : BONY Jean-Yves, FONROUGE Emmanuel, TERRAIL Pascal, DAPON Jean-Louis, DIDELOT Henri, PARRA Jean-Noël, FABRE Michel, LAYAC Jean-Louis, CONSTANT Michel, FALIES Patrice, LUSSERT Christian, CHAMBON Louis, LAPEYRE Abel, FOURNIER Christian, CHAMPS Michel, CHASSAGNE Jacques, LAFARGE Christian, REMY Dominique, VIOSSANGE Monique, DAUZET Colette, FRAYSSE Jean-Louis, DUJOLS André, GARRELON Isabelle, LOUISFERT Jean, MARRONCLE Françoise, FABRE Jean-Marie, BENECH Marc, LACHAZE François, LESPINE Michel, PASSENAUD Jean-Bernard, VERDIER Claude, BESSON Rémi, MEYDIEU Martial, FAURE Bruno, ROCHETTE Albert, BORNE Jean-Christophe, FAURE Jean-Louis, FRUQUIERES Jean-Pierre.

Absents : DESCOEUR François (pouvoir à B. FAURE), DAYRAL André, KLEM Jacques (pouvoir à JM. DELBOS), SÉPCHAT Marc, ROURE Frédéric, JOUDRIER Régis (pouvoir à L. GENEIX), RODDE Jean (pouvoir à JM. ASTIER)

Rappel de l'ordre du jour :

1. Réforme territoriale,
2. Fonctionnement des déchèteries,
3. Fonctionnement du transport scolaire,
4. FPIC : Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales,
5. Questions diverses.

1. Réforme Territoriale

➔ **Adoption de la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat (2 abstention, 40 pour).**

2. Fonctionnement des déchetteries

➔ **Information sur la programmation concernant l'ouverture des déchèteries.**

3. Fonctionnement du transport scolaire,

➔ **Information sur les décisions prises par les représentants des communes lors de la commission transport du 10 juin 2014 concernant les transports scolaires:**

- Avis favorable pour l'harmonisation de la refacturation de la part GPTS au niveau des communes

- Avis favorable pour la prise en charge d'un poste à mi-temps par la codecom
- Avis favorable pour le remboursement de 80€ par les communes pour les enfants scolarisés en primaire
- Remboursement laissé à l'appréciation des maires pour les collégiens et lycéens

4. FPIC : Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales,

➔ **Avis favorable, à l'unanimité, pour le reversement du FPIC au communes dans le cadre de la règle de droit commun.**

Nom Communes	Reversement de droit commun 2013	Reversement de droit commun 2014
ALLY	7 977	11474
ANGLARDS DE SALERS	10 040	14427
BARRIAC LES BOSQUETS	2 085	2940
BRAGEAC	659	885
CHAUSSENAC	2 578	3767
ESCORAILLES	670	1011
LE FALGOUX	2 071	2950
LE FAU	583	829
FONTANGES	3 102	4542
FREIX ANGLARDS	1 920	2961
GIRGOLS	935	1255
PLEAUX	16 857	24094
ST BONNET DE SALERS	3 002	4193
ST CERNIN	11 607	16806
ST CHAMANT	4 122	5588
ST CIRGUES DE MALBERT	2 795	4206
STE EULALIE	2 472	3606
ST ILLIDE	8 197	10821
ST MARTIN CES	1 636	2402
ST MARTIN VX	7 947	10945
ST PAUL DE SALERS	1 280	1823
ST PROJET DE SALERS	1 201	1696
ST VINCENT DE SALERS	1 188	1722
SALERS	3 301	4636
TOURNEMIRE	1 728	2372
LE VAULMIER	1 006	1446
BESSE	1 493	2084
CC PAYS DE SALERS	42 379	64831
	144 831	210 312

5. Questions diverses.

➔ **Avis favorable, à l'unanimité, pour les décisions modificatives**

➔ **Il est demandé aux communes de désigner leur représentant qui siègera à la commission des transferts.**